

Conférence Chili/Madrid sur les changements climatiques: Mardi 3 décembre 2019

La Conférence Chili/Madrid sur les changements climatiques s'est poursuivie par des réunions consacrées à toute une série de questions de fond, dont le financement, les technologies, la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones (PCLPA), et les pertes et préjudices. Les chefs de délégation se sont réunis à porte close pour discuter des démarches concertées (Article 6), puis pour conduire des négociations techniques. Un atelier organisé dans le cadre du programme d'action commune de Koronivia pour l'agriculture s'est lancé dans des discussions sur les nutriments des sols et la gestion des engrais, et se poursuivra jusqu'à mercredi 3 décembre.

CdP 25

Questions relatives au financement: Questions relatives au Comité permanent du financement (CPF) : Les Co-Présidents du groupe de contact Rob Moore (Royaume-Uni) et Richard Muyungi (Tanzanie) ont invité chacun à réagir au rapport annuel du CPF et à indiquer les éléments qui devraient être consignés dans une décision de la CdP. Plusieurs groupes et Parties ont déploré l'absence d'un projet de document d'orientation à l'intention des organes directeurs du Mécanisme financier. Beaucoup ont salué le rapport du CPF, le Forum du CPF ainsi que la synthèse du rapport 2020 sur l'identification des besoins des pays en développement.

La Palestine, au nom G-77/CHINE, a mis en exergue : le caractère insuffisant des dispositifs permettant de faire le lien avec d'autres organes; l'importance d'un mandat axé sur les besoins pour le rapport du CPF; et l'insuffisance des ressources budgétaires du CPF. Les Parties ont par ailleurs appelé, entre autres: à améliorer la compréhension des flux financiers; le CPF, à présenter à la CdP 26 un rapport d'avancement concernant la réalisation de l'objectif de 100 milliards USD pour examen; à améliorer l'appropriation et le suivi des résultats du Forum du CPF; et la CdP, à édicter des orientations structurées à l'intention du CPF concernant ses activités et les produits escomptés. Les discussions vont se poursuivre dans des consultations informelles.

Financement à long terme de l'action climatique: Les Co-Présidents du groupe de contact Rob Moore (Royaume-Uni) et Richard Muyungi (Tanzanie) ont invité chacun à réagir sur les travaux menés à bien jusqu'à présent et sur les éléments qu'il

conviendrait de saisir dans une décision de la CdP. La Palestine, au nom G-77/CHINE, soulignant que le financement à long terme est une question essentielle et « pas l'affaire de deux-trois ans », a appelé à établir un forum pour discuter du financement de l'action climatique dans une perspective stratégique. La NORVÈGE a mis en garde contre la duplication des travaux, étant données les communications financières biennales dues par les pays développés à compter de 2020. Belize, au nom de l'AOSIS, et la Colombie, au nom de l'AILAC, ont appelé à évaluer l'état d'avancement de l'objectif financier pour 2020 et à souligner l'importance du financement de l'adaptation. L'UE, contrée par l'Afrique du Sud au nom du GROUPE AFRICAIN, n'a vu aucune raison de prolonger les discussions sur le financement à long terme au-delà de 2020. Les discussions vont se poursuivre dans des consultations informelles.

Rapport du FVC et directives à l'intention du FVC: Le Co-Président Toru Sugio (Japon) a invité les Parties à réagir sur les rapports du FVC et du CPF, ainsi qu'à émettre leur avis concernant une éventuelle décision de la CdP, et a noté un accord général pour discuter, dans le cadre de ce sous-point, la clarification du statut de la disposition relative aux privilèges et exemptions vis-à-vis du FVC. Plusieurs groupes et pays se sont dits déçus de l'incapacité du CPF à convenir d'un projet de document d'orientation pour le FVC, mais sont convenus qu'une compilation des informations issues des réactions et points de vue présentés pourrait servir de point de départ.

La Palestine, au nom G-77/CHINE, a souligné, entre autres: des incohérences dans le rapport relatif à la première reconstitution du FVC (FVC-1); le besoin d'informations concernant les débours réels; et des inquiétudes concernant les délais d'accréditation ainsi que la politisation des décisions en matière d'éligibilité des projets. Antigua-et-Barbuda, au nom de l'AOSIS, a appelé le FVC à intégrer une orientation stratégique portant sur les pertes et préjudices et à établir un guichet de riposte urgente. Le Malawi, au nom des PMA, avec plusieurs autres, a souligné le besoin d'intégrer les processus d'accréditation, en particulier ceux des Entités en accès direct.

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, l'UE, le JAPON et la NORVÈGE, entre autres, ont appelé à accueillir favorablement la FVC-1, et notamment les contributions des pays qui ont doublé leurs promesses de dons. De nombreux pays en développement ont souligné l'insuffisance des contributions. Le groupe de contact poursuivra ses débats.

CMA

Questions relatives au financement: Questions relatives au CPF: Ce sous-point a été abordé dans un groupe de contact conjoint avec la CdP. Concernant la CMA, l'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, rappelant l'accord conclu à la CMA 1-3 de lancer les délibérations sur la mise en place d'un nouvel objectif collectif de financement quantifié à la CMA 3, a suggéré de demander au CPF qu'il définisse les grandes lignes de ce processus. Les consultations informelles vont se poursuivre.

CMP

Questions relatives au financement: Fonds pour l'adaptation: Ce groupe de contact s'est réuni conjointement avec la CMA et a été co-présidé par Amjad Abdulla (Maldives) et Fiona Gilbert (Australie). Plusieurs pays en développement ont remis en question le rôle de la CMA, en notant que le Fonds est toujours sous l'autorité de la CMP et responsable devant celle-ci jusqu'à ce qu'une part des recettes découlant de l'Article 6 de l'Accord de Paris (démarches concertées) devienne disponible. Les Co-Facilitateurs vont préparer des projets de textes pour examen.

SBI 51

Plans nationaux d'adaptation: Les consultations informelles ont été co-facilitées par Pepetua Latasi (Tuvalu) et Malcolm Ridout (Royaume-Uni). Plusieurs pays en développement ont mis en lumière les difficultés dans l'accès aux ressources financières destinées à la formulation et à la mise en œuvre des PNA, y compris dans le contexte des financements de préparation du FVC, et plusieurs pays ont déploré la lourdeur du processus. Un pays développé a appelé à s'atteler aux discussions techniques en signalant, contré par plusieurs pays, que les aspects financiers seraient mieux couverts dans le cadre du point consacré aux orientations de la CdP à l'intention du FVC. En préparation de la prochaine session le mercredi 4 décembre, les Co-Facilitateurs vont dégager les éléments susceptibles de constituer un projet de conclusions ou de décision.

Questions relatives aux PMA: Au cours des consultations informelles co-facilitées par Ridout et Latasi, il a été pris note du projet de conclusions adopté à la SBI 50 et rappelé qu'un accord sur un projet de conclusions ou de décision concernant le rapport de la 36^e réunion du GEP est attendu. Les Parties ont échangé des points de vue sur les possibles éléments à inclure dans un tel document. Les consultations informelles vont se poursuivre.

Questions relatives au renforcement des capacités pour les pays en développement: Les consultations informelles, co-facilitées par Ismo Ulvila (Finlande) et Felipe Osses (Chile), se sont centrées sur: le rapport annuel d'avancement technique du Comité de Paris sur le renforcement des capacités (CPRC); et l'examen de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités au titre de la Convention et l'examen du CPRC.

Plusieurs groupes ont salué le rapport d'avancement du CPRC, y compris en tant que base pour l'examen du CPRC lui-même. Des points de vue divergents ont été exprimés quant à l'objectif des recommandations comprises dans le rapport et sur la question de savoir si le rapport en lui-même devait faire l'objet d'une évaluation ou non. Un groupe a appelé à évaluer quelles étaient les missions confiées au CPRC et quelles ont été les ressources fournies. Plusieurs Parties ont appelé à proroger le mandat du CPRC, soit jusqu'à 2030, soit de façon permanente, mais un pays a toutefois fait valoir qu'une prorogation au-delà de 2020 dépendrait d'une amélioration du fonctionnement du CPRC. Les consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi au sujet de l'examen de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités et de l'examen du CPRC.

Questions relatives au Fonds pour l'adaptation:

Composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation: Les consultations informelles ont été co-facilitées par Amjad Abdulla (Maldives) et Fiona Gilbert (Australie). Les Parties ont exprimé des points de vue radicalement divergents quant à la façon de procéder sur cette question, les pays en développement estimant que la composition est une question de procédure. Plusieurs pays développés ont fait valoir que le Conseil du Fonds pour l'adaptation a demandé des orientations supplémentaires de la part de la CMP et/ou de la CMA.

Un pays développé a signalé le besoin d'améliorer la représentation des pays développés au sein du Conseil. Plusieurs pays développés ont soutenu le maintien d'une majorité de pays en développement au sein du Conseil, mais ont appelé à ajuster la terminologie désignant les groupes de pays pour l'aligner sur l'Accord de Paris. Le Co-Facilitateur Abdulla a constaté qu'aucun consensus n'a été dégagé à ce stade sur la marche à suivre. Les consultations vont se poursuivre.

Questions de genre: Lors des consultations informelles, co-facilitées par Winifred Masiko (Ouganda) et Jorge Pinto Antunes (UE), les Parties sont convenues du besoin d'intégrer et de réduire le nombre d'activités énumérées dans le projet de plan d'action sur les questions de genre. Concernant le projet de décision, les Parties ont débattu de la façon, et du caractère approprié, de refléter les multiples inégalités et leurs effets croisés sur les hommes et les femmes, sur les populations des pays en développement et sur les communautés locales et peuples autochtones. Les consultations informelles vont se poursuivre.

SBSTA 51

Mise au point et transfert de technologies: Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie (CET) et du Centre-Réseau des technologies climatiques (CRTC): Lors des consultations informelles, co-facilitées par Stella Gama (Malawi) et Steven Turnbull (Australie), les délégués ont examiné l'édition 2019 du rapport annuel commun du CET et du CRTC.

Plusieurs délégués ont encouragé la collaboration entre les instances chargées des technologies et les mécanismes de financement, tels que le Fonds pour l'adaptation et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre du programme de préparation. Un groupe a suggéré d'explorer l'option d'efforts concertés entre plusieurs pays pour accélérer le transfert de technologies.

Saluant le système de suivi et d'évaluation, certains ont demandé que les futurs rapports portent également sur les stratégies régionales, et notamment sur des technologies ou secteurs spécifiques. Plusieurs groupes ont appelé à faire rapport de résultats concrets, en soulignant la clarté des faits et des impacts quantifiés. Ils ont souligné que mettre en lumière les réussites du CET et du CRTC peut stimuler la participation et mobiliser des financements, et certains ont appelé au renforcement du soutien financier fourni par les Parties visées à l'Annexe I. Les Co-Facilitateurs vont rédiger un projet de décision.

Recherche et observation systématique: Elizabeth Bush (Canada) et Quingchen Chao (Chine) ont co-facilité les consultations informelles, et ont demandé au présents d'énumérer les éléments à inclure dans le projet de conclusions.

Plusieurs Parties ont salué, et pris note avec inquiétude, de la version préliminaire de la Déclaration 2019 sur l'état du climat mondial, établie par l'Organisation météorologique mondiale. Beaucoup ont souligné le besoin de soutenir une observation systématique continue, notamment dans les pays en développement et les systèmes océaniques. Une Partie a demandé que le SBSTA prie le GIEC de préparer un Rapport spécial sur

les « lacunes de la science », et la Co-Facilitatrice Bush a fait observer que le champ de travail de la réunion était limité à l'observation systématique. Les Co-Facilitateurs vont élaborer un projet de texte pour examen.

PCLPA: Lors des consultations informelles, co-facilitées par Geert Fremout (Belgique) et Tosi Mpanu-Mpanu (République démocratique du Congo), Majid Shafiepour (Iran), Co-Président du Groupe de travail axé sur la facilitation, a décrit le projet de plan de travail biennal convenu par le Groupe de travail. Tous ont salué le plan de travail et soutenu son adoption. Une Partie a signalé des « questions institutionnelles » pouvant être réglées dans la décision d'adoption du plan de travail. Les Co-Facilitateurs vont rédiger des conclusions.

Questions méthodologiques relevant de l'Accord de Paris: Xiang Gao (Chine) et Helen Plume (Nouvelle-Zélande) ont co-présidé le groupe de contact. Le Co-Président Xiang a fait lecture du programme de travail en signalant que le groupe visera à produire d'ici la fin de la semaine au moins la première version d'un projet de décision pour chacun des sous-points. Les participants se sont exprimés, entre autres, au sujet: du besoin pressant d'achever les travaux; de la meilleure façon de saisir et consigner les progrès accomplis; et du rôle du Groupe consultatif d'experts (GCE).

Le Co-Président Xiang a appelé chacun à réagir sur la façon d'opérationnaliser la flexibilité. Au cours de la discussion, les points de vue étaient divergents concernant la question de savoir si l'opérationnalisation de la flexibilité devait être incluse dans les modèles et tableaux, ce que le Brésil, au nom du groupe ARGENTINE, BRÉSIL ET URUGUAY, a soutenu, ou bien désignée dans des dispositions spécifiques, ce qui a été soutenu par Saint-Kitts-et-Nevis, au nom de l'AOSIS, par le Costa Rica, au nom de l'AILAC, et par l'UE.

Modèles de tableaux communs (MTC) pour l'appui fourni et mobilisé, ainsi que pour l'appui nécessaire et reçu: Lors des consultations informelles, co-facilitées par Delphine Eyraud (France) et Seyni Nafu (Mali), les participants ont échangé des points de vue sur l'élaboration des tableaux proposés. Plusieurs Parties et groupes ont commenté les tableaux qu'ils entendaient présenter.

Concernant le transfert de technologies, plusieurs groupes de pays en développement ont proposé de prévoir des colonnes séparées pour les contributions destinées au renforcement des capacités et pour celles destinées au transfert de technologies. Un pays développé a noté l'importance de maintenir une « cohérence factuelle » avec les modalités, procédures et lignes directrices du cadre de transparence. Les discussions vont se poursuivre.

Aperçus du rapport biennal au titre de la transparence, du document national d'inventaire et du rapport d'examen technique par des experts: Helen Plume (Nouvelle-Zélande) et Xiang Gao (China) ont co-facilité les consultations informelles et demandé aux présents d'exprimer leurs points de vue sur les plans des trois documents établis conformément à la note informelle produite par la SBSTA 50. Les Parties ont généralement été d'accord sur le fait que la note informelle constitue une bonne base de discussion.

Concernant la flexibilité, des points de vue divergents ont été exprimés pour aborder la question dans une section indépendante ou bien en l'intégrant dans l'ensemble du document. Une Partie a suggéré de consigner la flexibilité dans un tableau indépendant, et de laisser constance des flexibilités appliquées par les Parties, le cas échéant, au moment de remplir le document, en précisant toutefois qu'une démarche n'en exclut pas une autre. Plusieurs Parties ont souligné le fait que ces précisions sont optionnelles et qu'elles n'ont vocation qu'à servir d'outil, et ne constituent en

aucun cas des exigences. Les Co-Facilitateurs vont rassembler les commentaires des Parties sur les précisions proposées et préparer un projet de texte pour jeudi 5 décembre.

Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris: Le Président du SBSTA Watkinson a présenté l'organisation des travaux, dont il a précisé qu'elle répondait à la démarche conçue dans la note de réflexion du Président du SBSTA, ainsi qu'aux consultations avec les chefs de délégation et les Parties. Il a proposé des consultations informelles, avec un complément de consultations bilatérales conduites par le Président du SBSTA et les Co-Facilitateurs, ainsi que « informelles informelles » suivant les besoins, et a demandé aux Co-Facilitateurs de livrer, dans la matinée du mercredi 4 décembre, les premières versions de projets de textes révisés pour les trois sous-points. Il a souligné l'importance pour le SBSTA de s'acquitter de sa mission consistant à livrer un ensemble de projets contenant seulement une poignée de questions à résoudre sous l'égide du Président de la CMA. Les Parties ont approuvé la démarche. Peer Stiansen (Norvège) et Hugh Sealy (Barbade) ont été chargés de co-faciliter les consultations informelles sur tous les sous-points.

Paragraphe 2 de l'Article 6 (Résultats de l'atténuation transférés au niveau international, ITMOs): Les délégués ont fourni des contributions aux Co-Facilitateurs au sujet du texte du projet de décision, reflétant principalement leurs préférences et soulignant, pour beaucoup, la nécessité: d'éviter le double comptage; de préserver l'intégrité environnementale; d'élever le niveau d'ambition des actions d'atténuation et d'adaptation; et de promouvoir le développement durable. Les Parties ont identifié les domaines à intégrer et ceux à travailler davantage, notamment les libellés concernant les ajustements correspondants et la relation entre l'utilisation des marchés et les CDN en termes d'ambition. Elles ont également demandé plus de clarté, notamment sur le séquençage des rapports et la divulgation des informations dans les registres. Plusieurs groupes ont soutenu l'allocation de 5% des recettes au Fonds pour l'adaptation. Beaucoup ont souligné le besoin d'apporter les ajustements correspondants aux actions « dans le cadre des CDN et en dehors de celles-ci ».

Les points de vue ont divergé sur les questions de comptabilisation, certains groupes défendant un système commun de comptabilisation. Une Partie a soutenu une approche de type menu, au choix des Parties qui s'engageraient dans des transactions relevant du paragraphe 2 de l'Article 6, choix qu'elles appliqueraient ensuite de façon consistante sur toute la durée annuelle ou pluriannuelle de leurs CDN. D'autres ont proposé de limiter les options au sein de chaque calendrier. Un groupe, contre par un autre, a souligné que les unités du Protocole de Kyoto n'ont pas de place dans le cadre de l'Article 6. Beaucoup ont soutenu un système d'annulation volontaire.

Paragraphe 4 de l'Article 6 (Mécanisme): Lors des consultations informelles, le Co-Facilitateur Stiansen a invité à ajuster les propositions aux termes du projet de texte approuvé par la SBSTA 50. Certaines Parties ont soutenu l'idée de consacrer plus de temps au texte de décision, et l'une d'entre elles a suggéré que les programmes de travail reportés à 2020 doivent être centrés et limités dans le temps. En réponse aux réserves exprimées par une Partie quant à la mise en place de l'organe de supervision du mécanisme à la CMA 2, le Co-Facilitateur Stiansen a noté le besoin de consigner dans la prochaine version ce qu'il conviendrait de confier à l'organe en question s'il était effectivement établi à la CMA 2.

Les Parties ont identifié des domaines ou des thèmes à ajuster, notamment: la réalisation d'une atténuation globale des émissions mondiales; l'organe de supervision; les niveaux de référence dans le cadre des méthodologies pour les cycles d'activité; l'émission;

et les responsabilités de la Partie hôte. Certains ont souhaité une transition ordonnée du MDP vers le nouveau mécanisme. D'autres ont souligné le besoin de mentionner clairement les « non-options », par exemple, concernant l'utilisation des crédits de Kyoto, les méthodologies liées aux GES et le double comptage. Les Parties ont par ailleurs réitéré leurs points de vue sur certains aspects des règles, modalités et procédures, notamment: les questions générales liées aux paragraphes 2 et 4 de l'Article 6; la part des recettes; la transition du Protocole de Kyoto; les ajustements correspondants; la réalisation d'une atténuation globale; les garanties et limites; et le traitement des impacts des mesures de riposte.

Paragraphe 8 de l'Article 6 (Démarches non fondées sur le marché): Lors des consultations informelles, les discussions relatives au projet de décision se sont centrées sur la gouvernance et les activités du programme de travail. Concernant la gouvernance, un groupe a suggéré de réduire les redondances découlant des options similaires pour l'établissement d'un dispositif institutionnel permanent. Deux autres groupes ont souligné que l'objectif du cadre est de permettre aux pays en développement de satisfaire leurs besoins en termes d'adaptation, notamment à travers la diversification économique. Ils ont proposé l'élaboration d'outils de mise en œuvre, y compris un « registre » assorti d'un « dispositif adapté » pour soutenir la production de moyens de mise en œuvre. Deux autres groupes ont indiqué préférer un dispositif permanent à un groupe de travail à composition non limitée, et une Partie a suggéré une présidence commune SBI/SBSTA. Concernant les activités du programme de travail, plusieurs Parties ont mis en exergue l'importance des opportunités permettant de mobiliser et de générer l'atténuation « et les co-avantages en matière d'adaptation ». Une Partie a suggéré de faire référence aux « co-avantages en matière d'adaptation, le cas échéant ».

SBSTA/SBI

Rapport du Comité de l'adaptation: Lors des consultations informelles, co-facilitées par Annela Anger-Kraavi (Estonie) et Pepetua Latasi (Tuvalu), la Co-Facilitatrice Anger-Kraavi a évoqué l'objectif d'approuver un projet de décision de la CdP sur le rapport et les recommandations qu'il contient, ainsi que celui de convenir de la façon de faire rapport, et du contenu à rapporter, à la CMA. Les Parties ont félicité le Comité pour la clarté de son rapport, y compris concernant le calendrier de séquençage de ses travaux, et a également félicité le Comité pour ses réussites, notamment en matière de genre.

Plusieurs pays en développement ont estimé que les recommandations donnent trop d'importance au financement de l'adaptation par le secteur privé, et ont souligné que la principale source de financement doit être publique et provenir des pays développés. Plusieurs pays développés ont souligné le potentiel de l'investissement du secteur privé pour financer l'adaptation. Les Co-Facilitateurs entendaient diffuser un projet de texte avant la fin de la journée.

Portée du prochain examen périodique de l'objectif global à long terme au titre de la Convention et des progrès d'ensemble accomplis en vue de sa réalisation: Leon Charles (Grenade) et Madoko Yoshino (Japon) ont co-facilité les consultations informelles. Évoquant le projet de texte de négociation rédigé à la SBSTA 50, plusieurs groupes de pays en développement Parties ont soutenu une option maintenant la conduite parallèle de l'examen périodique et du Bilan mondial, et ont suggéré de nouveaux libellés visant à ce que la CdP s'assure, en coordination avec la CMP et la CMA, que le prochain examen périodique évite toute duplication des efforts et tienne compte du travail réalisé dans les forums pertinents. Plusieurs pays développés s'y sont opposés et ont préféré les options visant la clôture de l'examen permanent, l'un d'eux faisant valoir que la portée du Bilan mondial est plus large que celle de l'examen périodique. Les Co-Facilitateurs vont rédiger un document pour examen.

WIM: Lors des consultations informelles, co-facilitées par Marianne Karlsen (Norvège) et Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago). Donald Lemmen, Co-Facilitateur de l'événement consacré au WIM, a fait son rapport en soulignant: l'expression de points de vue positifs concernant l'Équipe spéciale chargée du déplacement et le Mécanisme d'échange d'information de Fidji sur le transfert des risques; le besoin de renforcer les travaux sur les événements à déclenchement lent, les pertes non-économiques, et l'action et les soutiens; et la promotion d'une meilleure coordination du ComEx avec les organismes au sein de la CCNUCC et hors de celle-ci, notamment en prenant appui sur l'expérience du CRTC.

Au cours des discussions, plusieurs pays en développement ont souligné: la nécessité d'une instance financière et d'une instance technique; la mise en place d'un groupe d'experts sur l'action et les soutiens; et le fait que l'examen du WIM «va au-delà du ComEx». Parmi les autres questions soulevées par les Parties: mobiliser le potentiel rassembleur du WIM pour renforcer le débat sur les pertes et préjudices; le soutien financier aux évaluations des besoins liés aux pertes et préjudices; l'alignement de l'examen du WIM sur le Bilan mondial; et améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité des produits du WIM. Les consultations informelles vont se poursuivre.

Mesures de riposte: Le groupe de contact, co-présidé par Una May Gordon (Jamaïque) et Keith Anderson (Suisse), a salué le Rapport 2019 du Comité d'experts de Katowice sur les impacts des mesures de riposte mises en œuvre (CKI). Certains ont considéré que les recommandations contenues dans ce rapport constituent des orientations pour l'élaboration du plan de travail sexennal du forum et du CKI. L'INDE a estimé que le CKI devrait se focaliser davantage sur le travail technique.

Concernant la poursuite des travaux sur la base d'une liste d'activités proposée pour le plan de travail à la SB 50, l'Arabie saoudite, au nom du G-77/CHINE, a accepté avec la garantie que la note n'est pas exhaustive.

Un certain nombre de pays ont proposé de se focaliser sur les activités principales, et SINGAPOUR a rappelé que le groupe doit suivre le mandat donné par la CdP 24 d'élaborer un plan de travail sexennal. Le GROUPE AFRICAÏN a souligné les circonstances et les préoccupations politiques spéciales de la région, et a instamment demandé un accent mis sur la coopération pour un programme qui soutienne vraiment l'action climatique.

Dans les couloirs

Alors que les couloirs se peuplaient davantage ce mardi, un observateur a indiqué que l'importance de chaque question semble directement corrélée au nombre de délégués assis dans la salle. De fait, on a vu des personnes assises par terre dans plusieurs salles consacrées à des questions diverses –les mécanismes de coopération dans le cadre de l'Article 6, le financement, et les questions d'établissement de rapports et de transparence–. La plupart des points ayant été réglés dans le Manuel de Katowice, ce petit ensemble de questions restées en suspens est évidemment soumis à un examen plus attentif. L'ambiance dans la salle de la première réunion sur l'Article 6 était électrique, ce qui reflétait «combien il est crucial d'envoyer le bon signal politique» en approuvant une décision à cette CdP, comme l'a affirmé un délégué.

Ailleurs, ceux qui ont assisté à la Journée d'information terrestre ont chaleureusement accueilli les nouvelles informations présentées par la communauté scientifique sur l'observation terrestre systématique. Un délégué a toutefois remis les choses en perspective: «nous ne cessons de saluer ces rapports, et ils sont essentiels sans aucun doute», a-t-il affirmé. «Mais leur contenu est profondément inquiétant. Nous devons traduire ces découvertes en politiques publiques. Autrement, rien de changera».